



Objet : Ajustement tarifaire exceptionnel lié à la hausse des coûts de carburant

Chers clients, partenaires,

Dans le contexte international actuel au Moyen-Orient, les marchés de l'énergie subissent de fortes fluctuations. Cette situation entraîne une hausse significative du coût des carburants, impactant directement l'ensemble du secteur du transport.

En tant que Tour Opérateur, nous sommes impactés par les annonces de hausse carburant des compagnies aériennes. Malgré nos efforts pour absorber ces variations et préserver la stabilité de nos tarifs, nous sommes aujourd'hui contraints de répercuter ces hauses.

Toutefois, nous avons choisi d'appliquer cette surcharge carburant uniquement pour les départs à compte du 1^{er} mai 2026.

A titre indicatif, voici quelques exemples d'augmentations constatées à ce jour, susceptibles d'évoluer :

Compagnie	Code	Montant de la hausse en classe Eco - A/R
Air Caraïbes	TX	50,00 €
French Bee	BF	50,00 €
Air France	AF	50,00 €
Oman Air	WY	36,00 €
Cathay Pacific	CX	68,00 €
Ethiopian Airlines	ET	80,00 €
Kenya Airways	KQ	80,00 €
Air Mauritius	MK	90,00 €
Corsair	SS	50,00 €
Air Austral	UU	100,00 €
Thai Airways	TG	106,00 €
Air Transat	TS	50,00 €
Lufthansa	LH	50,00 €

Compte tenu du très grand nombre de dossiers impactés par ces hausses, nous ne serons pas en mesure d'accéder aux demandes d'émissions anticipées.

Par conséquent, une facture de régularisation vous sera adressée prochainement (pour chaque dossier concernés), précisant le montant correspondant à cette augmentation et le réajustement de la facture dossier.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service commercial Boomerang Voyages